



Livre des délibérations du conseil des commissaires Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 16 avril 2019**, à 19 h 30, au siège social de la Commission scolaire, au 2255, avenue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

Est présent, monsieur le président :

Flibotte, Richard.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

Bilodeau, Sylvie,	Martin, France,
Continelli, Marie-Josée, commissaire parent,	Messier, Jean-François,
Croteau, Sophie, commissaire parent,	Nichols, Martin,
Croteau, Steve,	Noël, Pierre,
Donais, Sylvie,	Petit, Ghislaine
Favreau, Jacques,	Simard, Élyse.
Fortin, Yannick, commissaire parent,	

Sont aussi présents, madame et monsieur :

Camirand, Daniel, directeur général adjoint et secrétaire général,
Dupré, Caroline, directrice générale.

Sont invités, mesdames et messieurs :

Dion, Gaétan, directeur du Service des ressources informatiques et du transport scolaire,
Gagnon, Sagette, régisseuse aux communications,
Soumis, Jean-François, directeur du Service des ressources matérielles,
St-Germain, Karina, directrice des Services éducatifs et responsable de l'organisation scolaire.

Ouverture de la séance

Monsieur Richard Flibotte, président, procède à l'ouverture de la séance.

Adoption de l'ordre du jour

C-19-04-157 Monsieur Pierre Noël propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel.

Approbation du procès-verbal de la séance d'ajournement du 26 mars 2019

C-19-04-158 Mesdames et messieurs les commissaires ayant tous reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits par la loi, madame Sylvie Donais propose et il est unanimement résolu d'exempter le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance d'ajournement du 26 mars 2019, et de l'approuver tel quel.

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

Période de questions

Aucune question.

Madame Annick Corbeil se joint à l'assemblée.

Démissions pour retraite de membres du personnel cadre

Monsieur Jacques Favreau propose et il est unanimement résolu de prendre acte de la démission pour retraite de madame **Diane Tétreault**, directrice de la polyvalente Robert-Ouimet, à compter du 30 juin 2019 au soir, et de la remercier pour ses services.

C-19-04-159

Madame Sophie Croteau propose et il est unanimement résolu de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur **Jean Hébert**, directeur adjoint de l'école secondaire Casavant, à compter du 30 juin 2019 au soir, et de le remercier pour ses services.

C-19-04-160

Madame Élyse Simard propose et il est unanimement résolu de prendre acte de la démission pour retraite de monsieur **Ludger Dubé**, directeur de l'école Bois-Joli – Sacré-Cœur, à compter du 30 juin 2019 au soir, et de le remercier pour ses services.

C-19-04-161

Monsieur Daniel Rondeau se joint à l'assemblée.

Démissions de membres du personnel cadre

Monsieur Yannick Fortin propose et il est unanimement résolu de prendre acte de la démission de madame **Kathleen Harvey**, directrice adjointe à l'école secondaire Fadette, à compter du 26 avril 2019 au soir, et de la remercier pour ses services.

C-19-04-162

Monsieur Pierre Noël propose et il est unanimement résolu de prendre acte de la démission de madame **Stéphanie Dubois**, directrice aux écoles Saint-Pierre et Notre-Dame, à compter du 12 avril 2019 au soir, et de la remercier pour ses services.

C-19-04-163

Nomination

Madame Sylvie Donais propose et il est unanimement résolu d'accepter la nomination de madame **Sonia Desrosiers**, au poste de gestionnaire administrative d'établissement à la polyvalente Hyacinthe-Delorme à 100%, à compter du 17 avril 2019.

C-19-04-164

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Nomination des délégués à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec

CONSIDÉRANT qu'en fonction de son nombre d'élèves, la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe a droit à 4 délégués à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec ;

CONSIDÉRANT que le président et la vice-présidente de la Commission scolaire sont d'office délégués à cette assemblée ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire est aussi invitée à nommer des substituts à ces délégués ;

C-19-04-165 Monsieur Daniel Rondeau propose et il est unanimement résolu de nommer :

- monsieur Richard Flibotte de même que mesdames France Martin, Sylvie Donais et Élyse Simard, délégués de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec.
- madame Sylvie Bilodeau, substitut de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe à l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Politique 119 – Politique visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles et Procédure 120 – Procédure relative au dépôt d'une divulgation

C-19-04-166 Madame Marie-Josée Continelli propose et il est unanimement résolu d'adopter la *Politique 119 – Politique visant à faciliter la divulgation des actes répréhensibles*, telle que déposée.

Demande d'exemption au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe a à son service exclusif une avocate, soit M^e Marie-Claude Laplante;

CONSIDÉRANT la couverture d'assurances en responsabilité civile de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe;

C-19-04-167 Monsieur Jean-François Messier propose et il est unanimement résolu de déclarer aux fins du *Règlement sur la souscription obligatoire au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec* que la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe se porte garante, prend fait et cause et répond financièrement des conséquences de toute erreur ou omission de cette avocate dans l'exercice de ses fonctions.

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

Protocole d'entente visant les programmes de sport-études en boxe olympique et ringuette

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe et des associations suivantes : - Les Apprentis Champions / Fédération Québécoise de Boxe Olympique – Ringuette Saint-Hyacinthe / Ringuette Québec de mettre en place des programmes Sport-études reconnus par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Madame Sylvie Bilodeau propose et il est unanimement résolu :

- d'appuyer le projet de mise en place des programmes Sport-Études en boxe olympique ainsi qu'en ringuette à l'école secondaire Fadette.
- d'autoriser madame Caroline Dupré, directrice générale de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe et monsieur Alain Brouillard, directeur de l'école secondaire Fadette à signer les documents relatifs à ces ententes.

C-19-04-168

Achat regroupé d'équipement informatique : serveurs et solutions de stockage

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit procéder au remplacement de ses serveurs, tel que prévu dans le plan directeur des infrastructures du SRIT.

CONSIDÉRANT que Collecto a pour mission de favoriser la mise en commun de services, notamment des regroupements d'achats, dans le but de permettre aux maisons d'enseignement de réaliser des économies de volume et des économies de temps en plus de faciliter les processus d'acquisition;

CONSIDÉRANT que Collecto fera un appel d'offres regroupé pour l'acquisition d'équipement informatique usagé pour une durée de vingt-quatre (24) mois couvrant la période allant du 1^{er} mars 2019 au 28 février 2021;

CONSIDÉRANT que Collecto a l'intention de requérir à l'article 43 du RCTI lui permettant, à l'intérieur d'un contrat à commande, d'attribuer à tous les soumissionnaires dont les prix soumis sont à l'intérieur d'une fourchette de 10 % du prix le plus bas à condition que cette règle d'adjudication soit approuvée au préalable par le dirigeant d'organisme de chaque établissement faisant partie prenante de la négociation.

Madame Marie-Josée Continelli propose et il est unanimement résolu que la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe participe au regroupement SAR1435-2019 de Collecto pour l'acquisition d'équipements informatiques usagés et autorise monsieur Gaétan Dion, directeur du Service des ressources informatiques et du transport scolaire, à signer pour et au nom de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe le mandat d'achats, les bons de commande et les factures qui en découlent.

C-19-04-169

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Octroi d'un contrat pour le remplacement des systèmes d'intercommunication et mise à niveau de l'éclairage extérieur à l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur accorde à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe une subvention dans le cadre de la mesure 50620 « Maintien des bâtiments » - 2018-2019;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 1819-EPS-01 en vue d'engager une entreprise pour le remplacement des systèmes d'intercommunication et mise à niveau de l'éclairage extérieur de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe;

CONSIDÉRANT la recommandation du chargé de projet représentant de l'ingénieur au dossier, Robin Caron, ingénieur;

C-19-04-170

Monsieur Daniel Rondeau propose et il est unanimement résolu :

- d'octroyer le contrat à *Drafaf Électrique inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, au montant 414 223,00 \$ (taxes exclues);
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à ce contrat.

Octroi d'un contrat pour le remplacement de l'entrée électrique à la Polyvalente Hyacinthe-Delorme

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur accorde à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe une subvention dans le cadre de la mesure 50620 « Maintien des bâtiments » - 2018-2019;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 1819-PHD-01 en vue d'engager une entreprise pour le remplacement de l'entrée électrique de la Polyvalente Hyacinthe-Delorme;

CONSIDÉRANT la recommandation du chargé de projet représentant de l'ingénieur au dossier, Martin Page, ingénieur;

C-19-04-171

Monsieur Yannick Fortin propose et il est unanimement résolu :

- d'octroyer le contrat à *G.C.M. Ltée*, plus bas soumissionnaire conforme, au montant 730 517,00 \$ (taxes exclues);
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à ce contrat.

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

Octroi d'un contrat pour l'aménagement de 4 classes modulaires à l'école Bois-Joli – Sacré-Cœur, immeuble Bois-Joli

CONSIDÉRANT le financement au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur demandé par la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe dans le cadre de la mesure d'ajout d'espace ou de la mesure de location d'immeuble - 2019-2020;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 1920-BJO-01 en vue d'engager une entreprise pour l'ajout de 4 classes modulaires à l'école Bois-Joli – Sacré-Cœur, immeuble Bois-Joli;

CONSIDÉRANT la recommandation du chargé de projet représentant de l'architecte au dossier, Francis Lussier, architecte;

Monsieur Steve Croteau propose et il est unanimement résolu :

C-19-04-172

- d'octroyer le contrat à *AMB Tresec inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, au montant 533 000 \$ (taxes exclues);
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à ce contrat.

Octroi d'un contrat pour la mise aux normes des issues de secours et le remplacement de la chaufferie à l'école Henri-Bachand

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur accorde à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe une subvention dans le cadre de la mesure 50620 « Maintien des bâtiments » - 2018-2019;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 1819-HBA-01 en vue d'engager une entreprise pour la réalisation des travaux de mise aux normes des issues et remplacement de la chaufferie de l'école Henri-Bachand;

CONSIDÉRANT la recommandation du chargé de projet représentant de l'architecte au dossier, Pierre Goyette, architecte;

Madame Ghislaine Petit propose et il est unanimement résolu :

C-19-04-173

- d'octroyer le contrat à *Construction Benoit Moreau inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, au montant 1 915 905,00 \$ (taxes exclues);
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à ce contrat.

Président

Secrétaire

Livre des délibérations du conseil des commissaires Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE

Avis au ministère des Transports du Québec concernant le stationnement à l'école Notre-Dame

- CONSIDÉRANT le projet du ministère des Transports du Québec de refaire la route en façade de l'école Notre-Dame, à Sainte-Christine (1^{er} Rang);
- CONSIDÉRANT que le projet actuel ne prévoit pas une abaissée de trottoir suffisante;
- CONSIDÉRANT que la solution actuellement prévue ne permettra plus aux autobus scolaires de dégager la voie de circulation pendant la période d'attente des élèves;
- CONSIDÉRANT que le projet proposé rend inutilisable le stationnement de l'école;
- CONSIDÉRANT que le stationnement sur la route principale n'est pas possible;
- CONSIDÉRANT que la solution actuelle fonctionne bien et qu'il n'y a pas d'autres solutions proposées.

C-19-04-174

Monsieur Pierre Noël propose et il est unanimement résolu de demander au ministère des Transports du Québec de modifier son projet d'aménagement afin de :

- permettre aux autobus de dégager la voie de circulation pendant la période d'attente;
- préserver l'usage du stationnement de l'école.

Questions diverses

Aucune question.

Agenda du président

Monsieur Richard Flibotte, président, fait rapport de ses rencontres des dernières semaines, de même que la correspondance reçue et mise à la disposition de tous les commissaires.

Ajournement de la séance

C-19-04-175

Monsieur Yannick Fortin propose et il est unanimement résolu d'ajourner la séance au 30 avril 2019, à 19 h.

Président

Secrétaire général